



Comment gérer mes médicaments lorsque je suis malade

Feuillet préparé par le Regroupement de pharmaciens experts en néphrologie de l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec | Juin 2022

Mon nom :

Date :

Mon professionnel de la santé m'enseignera comment prendre soin de moi en fonction de mon traitement médicamenteux et de mon état de santé.

Nom du professionnel qui m'a remis le feuillet :

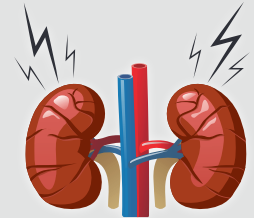
Pourquoi protéger mes reins lorsque je suis malade ?



■ Lorsque je présente au moins un des problèmes suivants pendant plus de 24 heures, mes reins peuvent être touchés :

- Déshydratation
- Difficultés à m'alimenter et à boire
- Fièvre soutenue avec transpiration abondante
- Vomissements répétés
- Diarrhées répétées (selles liquides)

■ Ces situations peuvent causer un stress à mes reins. Pour limiter ce stress, certains médicaments que je prends doivent être cessés **temporairement**.



Que faire lorsque je suis malade ?

■ Je bois plus de liquide sans caféine contenant peu ou pas de sucre :

- Solution de réhydratation (comme Gastrolyte^{MD}, Hydralyte^{MD} ou Pedialyte^{MD})
- Eau, soupe ou bouillons clairs



*Si j'ai une limite de liquide par jour à respecter, je peux augmenter **légèrement** ma consommation de liquide, mais je retourne à ma limite maximale dès que je ne suis plus malade.*

- Si je suis **diabétique**, je mesure plus fréquemment ma glycémie (taux de sucre dans le sang), idéalement toutes les 4 heures.
- Si je fais de l'**hypertension** (haute pression) ou que je prends des médicaments qui baissent ma pression, je mesure ma pression artérielle plus souvent.
- Si je fais de l'**insuffisance cardiaque**, je continue de noter mon poids tous les jours.
- Si j'ai de la **douleur** ou de la **fièvre**, je peux prendre de l'acétaminophène (Atasol^{MD} ou Tylenol^{MD}). J'évite les anti-inflammatoires, comme l'ibuprofène (Advil^{MD} ou Motrin^{MD}) et le naproxène (Aleve^{MD}).



Certains médicaments en vente libre à ma pharmacie peuvent contenir des anti-inflammatoires. En cas de doute, je vérifie auprès de mon pharmacien.

Qui et quand consulter ?



J'appelle mon pharmacien ou ma clinique spécialisée si :

- je ne peux pas boire assez de liquides;
- je ne sais pas quel(s) médicament(s) je dois cesser temporairement;
- je prends de l'insuline et que je ne sais pas comment l'ajuster;
- mon état ne s'améliore pas après 48 heures.



Je consulte mon médecin ou je vais à l'urgence si :

- je souffre de déshydratation importante, avec soif intense et urine foncée ou en plus petite quantité;
- ma pression artérielle est plus basse qu'à l'habitude et que je suis étourdi ou faible;
- je me sens faible, j'ai de la difficulté à respirer ou de la fièvre pendant plus de 48 heures.

Mon plan pour la gestion de mes médicaments



Si mon état dure **plus de 24 heures**, je cesse **temporairement** :

certains médicaments pour la pression, le cœur ou les reins, mais je surveille ma pression :

les médicaments pour éliminer l'eau (diurétiques), mais je surveille mon poids :

Avertissement : Si je fais de l'insuffisance cardiaque ou rénale, je contacte ma clinique spécialisée avant d'arrêter mes diurétiques.

certains médicaments pour le diabète, mais je surveille ma glycémie :

Note : Je consulte le feuillet de Diabète Québec sur ce sujet pour plus de détails.

les anti-inflammatoires prescrits contre la douleur :



Si mes médicaments sont dans un pilulier, comme un *Dispill*^{MD}, j'appelle mon pharmacien.

Quand reprendre mes médicaments ?



Je reprends mes médicaments, cessés temporairement, à leur dose habituelle lorsque je me sens mieux, généralement après 48 heures. L'alimentation et l'hydratation devraient être de retour à la normale. **En cas de doute, je contacte mon pharmacien ou ma clinique spécialisée.**

AUTEURS

Isabelle Cloutier, B. Pharm., M. Sc., chargée de projet, pharmacienne, IUCPQ-UL
Louis Deslauriers, Pharm. D., M. Sc., pharmacien, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
Annie Lizotte, B. Pharm., M. Sc., pharmacienne, CISSS de Laval
Martine Toutant, B. Pharm., M. Sc., pharmacienne, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

RÉVISEURS

Josée Bouchard, M.D., néphrologue, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
Louis-Étienne Marchand, B. Pharm., M. Sc., pharmacien, IUCPQ-UL, membre du RPE en cardiologie
Michel Toutant, patient partenaire

Les auteurs, les réviseurs et l'A.P.E.S. déclinent toute responsabilité pour toute information désuète en raison de nouvelles découvertes dans ce domaine ou toute omission ou toute erreur dans le texte. Pour diffuser ce feuillet, il est suggéré de partager l'adresse URL suivante : apesquebec.org/joursmaladie-electr. L'utilisation du genre masculin a été retenue uniquement pour faciliter la lecture du document et n'a aucune intention discriminatoire.

POUR CITER CE DOCUMENT

Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.). Comment gérer mes médicaments lorsque je suis malade. Feuillet préparé par le Regroupement de pharmaciens experts en néphrologie. Montréal, Québec : A.P.E.S.;2022. 2 p.

A.P.E.S.

4050, rue Molson, bureau 320, Montréal (Québec) H1Y 3N1
Téléphone : 514 286-0776
Télécopieur : 514 286-1081
Courriel électronique : info@apesquebec.org

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022
Bibliothèque et Archives Canada, 2022
ISBN 978-2-925150-09-1 (PDF)
© A.P.E.S., 2022